

Internement en psychiatrie

Par nv77, le 06/03/2011 à 07:59

Bonjour,

Je voudrais savoir SVP exaustivement pu quel motif on peut interner une personne et, comment legalement c'est possible. merci

Par timati, le 06/03/2011 à 09:07

Bonjour,

Il existe 3 types d'internements:

L'HL ou Hospitalisation Libre acceptée, voire demandée par le patient lui même.

L'HDT ou Hospitalisation D'un Tiers demandée par quelqu'un de la famille et validée par deux médecins différents.

L'HO ou Hospitalisation d'Office décidée par les autorités dans le cas ou le patient est considéré comme étant dangereux pour lui même et/ou pour les tiers.

Pour ce qui est des motifs ils peuvent être extrêmement variés.